

## L'Année de connaissances professionnelles (ACP) en 10 questions

### 1) QU'EST-CE QUE L'ACP?

L'ACP – année de connaissances professionnelles – est destinée à compléter les connaissances théoriques acquises au gymnase/lycée par des compétences pratiques nécessaires aux études en ingénierie.

### 2) À QUI S'ADRESSE-T-ELLE?

L'ACP s'adresse aux détenteurs d'une maturité gymnasiale/académique (ou titre jugé équivalent) qui souhaitent poursuivre des études de niveau Bachelor dans une Haute Ecole spécialisée (HES).

### 3) QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION?

L'ACP dispense des connaissances techniques dans les domaines de l'informatique (installation, configuration, réseau, programmation), de la mécanique (matériaux, dessin technique, robotique), de l'électronique (dessin technique, soudure, câblage, mesure de courants et tensions) et des microtechniques (micromécanique, horlogerie, dessin technique), ainsi que des connaissances pratiques générales (tournage, perçage, fraisage, rabotage, limage, filetage, taraudage, etc.)<sup>1</sup>.

### 4) QUELLE EST SA DURÉE?

La formation dure une année.

### 5) OÙ ETUDIER?

L'ACP est dispensée par l'Ecole technique du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtoises (CIFOM-ET), rue Klaus 1, CH-2400 Le Locle.

### 6) QUELS SONT LES COÛTS?

La formation est gratuite pour les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel. Les informations concernant les frais de formation pour les personnes domiciliées hors du canton de Neuchâtel (en Suisse ou à l'étranger) peuvent être obtenues auprès du CIFOM-ET (voir les coordonnées au point 9).

### 7) DE QUELLE RECONNAISSANCE BÉNÉFICIE L'ACP?

La validation de l'année de connaissances professionnelles permet d'entrer en 1<sup>ère</sup> année Bachelor à la HE-Arc Ingénierie, normalement sans examen d'admission<sup>2</sup>.

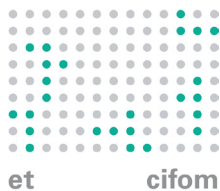
### 8) OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉVENTUEL EXAMEN D'ADMISSION À LA HE-ARC INGÉNIERIE?

Après de :

Monsieur Jean-Claude Vuilleumier  
Haute Ecole Arc Ingénierie  
Espace de l'Europe 11  
CH-2000 Neuchâtel  
Tél. 032 930 14 37  
jean-claude.vuilleumier@he-arc.ch

<sup>1</sup> Il est important de noter que cette liste n'est pas exhaustive et que, bien qu'ayant le même but, les formations dispensées dans les différents centres professionnels comportent certaines différences.

<sup>2</sup> En fonction de la formation antérieure, il peut être nécessaire de passer un examen d'admission.



## 9) COMMENT S'INSCRIRE A L'ACP?

CIFOM-ET

Rue Klaus 1

CH-2400 Le Locle

Tél. 032 886 32 32

[cifom-et@rpn.ch](mailto:cifom-et@rpn.ch)

## 10) L'ACP EST-ELLE LA SEULE SOLUTION POUR INTÉGRER UNE HES EN AYANT UNE MATURITÉ GYMNASIALE?

Non, vous pouvez également réaliser un stage pratique d'au minimum neuf mois dans une entreprise. Ce stage doit être effectué dans un domaine technique (mécanique, électricité, informatique, microtechniques). Lors de votre inscription à la Haute Ecole Arc, il vous faudra présenter une attestation de l'entreprise mentionnant la durée et le contenu de votre stage.

Il vous est vivement conseillé de présenter votre projet de stage à la HE-Arc Ingénierie quelque temps avant le début de celui-ci afin qu'il soit validé (voir coordonnées au point 8).